

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 28 septembre 2015

Bruxelles Développement urbain
A l'attention du fonctionnaire délégué
Direction de l'urbanisme – Gare du Nord
Rue du Progrès 80 / b1
1035 Bruxelles

Par recommandé

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour installer 21 classes, 10 locaux divers et un réfectoire comme pavillons provisoires à usage scolaire ... et créer un kiss & ride, sur le terrain situé à la rue de Neerveld et à la rue de l'Athénée Royal.

Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Au niveau de la mobilité, la circulation générée par l'arrivée et le départ des enfants entraînera une forte augmentation dans des rues de petits gabarits. Il y a donc lieu de prendre en compte cette problématique.

Depuis des années, il est demandé que le feu au croisement Neerveld/Thiry soit prolongé pour les véhicules qui quittent la rue Neerveld. Il sera impératif de prolonger ce feu si on ne veut pas voir les files s'allonger dans la rue Neerveld.

La sortie de la rue Neerveld vers le Cours Paul-Henri Spaak n'est pas fort pratique non plus car les véhicules sont renvoyés vers le centre ville. De plus, les travaux de réaménagement de ce Cours, pour l'arrivée du tram 94, compliqueront encore la mobilité.

Nous estimons que cette enquête publique aurait du être accompagnée d'un plan de mobilité.

Nous ne pouvons que souscrire au maintien des quatre arbres actuels.

Nous demandons que le site soit remis en l'état actuel après le départ des constructions provisoires de l'école, c'est à dire une belle prairie avec le sentier qui la traverse qui est un raccourci bien utile pour de nombreux habitants.

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Monsieur, à notre sincère considération.

Bernard Devillers
Coordinateur